

CAP

Métiers de la Coiffure

- Formation scolaire en 2 ans -

Objectifs

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la Coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- l'accueil de la clientèle
- le conseil et la vente de services et de produits

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Pré-requis

Le CAP Métiers de la Coiffure est accessible après la classe de 3ème ou de 2nd.

Durée

- Durée : 2 ans ou 1 an pour un titulaire Niveau Bac
- 12 semaines de stage sur les 2 ans
- Environ 30h de cours par semaine

Contenu de la formation

Enseignement professionnel :

- Techniques de coiffure
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

Enseignement général :

- Français-Histoire Géographie-Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Physique-Chimie
- Prévention Santé Environnement
- Arts appliqués et culture artistique
- Anglais
- Éducation Physique et Sportive

Secteurs d'activité

lieux d'exercice :

- Tous types d'entreprises de coiffure :
 - salons de coiffure
 - salons itinérants,
 - entreprises de coiffure à domicile
- Secteur du spectacle et de la mode
- Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées :
 - centres d'esthétique,
 - centres de thalassothérapie
 - établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées

Poursuites d'études

- Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur
- Bac Professionnel Métiers de la Coiffure
- Brevet Professionnel Coiffure